

Maheu, Claude. — *La retraite : essai de définition*. Québec, Régie des rentes du Québec, Collection étude et recherche, n^o 2, 1986, xvii + 186 p. (9,95 \$).

Hervé Gauthier

Volume 15, numéro 2, octobre 1986

La décroissance démographique et ses implications

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600601ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600601ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauthier, H. (1986). Compte rendu de [Maheu, Claude. — *La retraite : essai de définition*. Québec, Régie des rentes du Québec, Collection étude et recherche, n^o 2, 1986, xvii + 186 p. (9,95 \$).] *Cahiers québécois de démographie*, 15(2), 297-298. <https://doi.org/10.7202/600601ar>

Notes de lecture

MAHEU, Claude. - *La retraite : essai de définition*. Québec, Régie des rentes du Québec, Collection étude et recherche, no 2, 1986, xvii + 186 p. (9,95 \$).

La notion de retraite qu'examine C. Maheu n'est pas équivalente à celle de vieillesse, mais les deux concepts s'alimentent réciproquement. D'ailleurs le choix du seuil de 65 ans pour marquer la population âgée trouve une partie de sa justification dans ce qui a été perçu comme l'âge habituel et normal de la retraite. L'étude est une réflexion sur la notion même de retraite, sur les fondements et les réalités auxquels réfère cette notion.

Le premier chapitre porte sur la visibilité de la retraite, attribuable à l'accroissement démographique des personnes âgées, à l'avancement de l'âge à la retraite, à la hausse de la production nationale accaparée par les prestations de retraite et au regroupement des personnes âgées en organisations nationales. Le deuxième chapitre constitue un bref rappel de l'évolution historique de la famille, du système de production et d'épargne qui ont érigé en système le retrait social des personnes âgées.

Au chapitre trois, l'auteur passe en revue les diverses notions de retraite, d'abord l'usage courant, plutôt restrictif puisqu'il renvoie à des pratiques érigées en conventions sociales, puis l'usage qu'en font les sciences sociales et plus spécialement la sociologie (notion de retraite dans les théories psychosociologiques, dans les théories fonctionnalistes et dans la perspective structurale). Le chapitre suivant se présente comme un effort de conceptualisation de la notion de retrait qui se réfère au rapport de la personne avec la société, se manifestant par un état d'abandon des rôles, des fonctions et des activités des domaines d'insertion sociale. Dans chacun des domaines (le travail, la consommation, la vie familiale, la vie publique, etc.), l'abandon des rôles peut être total ou partiel, il peut être définitif ou temporaire : c'est à partir de là qu'on peut définir un état de retrait pur, et un état impur. L'objectif du dernier chapitre est de suggérer une méthodologie qui permette de délimiter une population de personnes en état de retrait, de façon à conférer une base opérationnelle à la réflexion théorique

précédente. Cinq domaines fondamentaux sont retenus pour lesquels dix indicateurs doivent rendre possible la définition de l'état de retrait. Parmi ces indicateurs, on note l'absence d'emploi rémunérateur, des revenus de rentes et pensions, la qualité de membre d'association de personnes âgées et la perte d'autonomie. Un tableau en fournit la liste, ainsi que la pratique antérieure à l'état de retrait.

L'étude de C. Maheu rend compte de la complexité de la notion de retraite et de la richesse de la réflexion sociologique à ce sujet. Le lecteur démographe ne peut que constater l'extrême simplicité du critère âge que l'on utilise en général pour définir la population âgée et du besoin de réflexion théorique qu'il faudrait consentir.

Hervé GAUTHIER
